



# Licence Biologie

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université François-Rabelais de Tours.  
hceres-02036450

**HAL Id: hceres-02036450**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036450>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague B

### ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LI120000961

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

## Présentation de la mention

La licence mention Biologie de l'Université de Tours existe depuis de nombreuses années et forme des étudiants qui dans leur majorité continuent en master sur le site ou dans d'autres universités. Le recrutement se fait en L1 principalement avec un Bac de série S, mais des bacheliers d'autres séries sont également accueillis. La formation est en outre ouverte en formation continue.

Cette licence se caractérise par une progression du semestre 1 (S1) au semestre 6 (S6) qui offre la possibilité de réorientation à chaque année. Le S1 et la moitié du S2 sont de plus communs avec la mention Sciences de la Terre, ce qui donne le temps d'une réelle orientation entre ces champs disciplinaires.

La mention Biologie est structurée en deux parcours, individualisés au S6 : Biologie-Santé et Biologie intégrative et évolutive. En plus de ces deux parcours, coexiste le parcours de Préparation aux écoles d'Ingénieurs Polytech (PeIP). Après deux années de préparation, l'étudiant entre « de droit » au niveau L3 dans une des 12 écoles universitaires créées en France.

Un parcours assez particulier est demandé en création dans le cadre du Plan Licence. Ce serait un parcours pré-professionnalisant, destiné à lutter contre l'échec à l'université, qui commencerait en L1 et se poursuivrait en L2. Les étudiants concernés dont les bases ne sont pas assez solides pour suivre un parcours général suivraient un parcours pré-professionnalisant et obtiendraient un diplôme universitaire d'État à bac+2. Les étudiants pourraient ensuite entrer en licence professionnelle. L'accès de ce parcours se ferait en formation initiale ou continue. Ce parcours pourrait être proposé avec une rentrée en septembre et aussi une rentrée différée en janvier.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	345
Nombre d'inscrits en L2	258
Nombre d'inscrits en L3	185
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	70 %
% d'insertion professionnelle	NR

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Une telle mention de licence est pleinement justifiée sur un campus comme celui de Tours.

La mention de licence présentée est extrêmement cohérente. L'équilibre entre les cours disciplinaires, les UE d'ouverture et les projets de pré-professionnalisation est remarquable.

Il y a un réel souci de suivre les étudiants et de lutter contre l'échec à l'université. On notera à cet effet des possibilités de réorientation à différents niveaux, la présence d'un enseignement de pré-professionnalisation pour accéder aux licences professionnelles, ou encore un autre dédié à la préparation de la mobilité à l'étranger. La mise en place de mesures d'aide à la réussite est tout à fait intéressante (notamment la possibilité de repasser le S1 avec un enseignement renforcé en S2 donnée aux étudiants de S1 ayant échoué ou aux étudiants se réorientant en S2 d'autres UFR et aussi du L1 Santé). Restera à savoir si ces mesures seront intégrées dans le fonctionnement de la licence ou si elles relèvent du Plan Réussite en Licence, ce qui leur donnerait un avenir incertain.

De même il faut signaler la présence d'un module « Module d'Orientation, Bilan, Insertion des Licences » (MOBIL) commun à l'ensemble de l'Université. Ce module est particulièrement innovant : du S2 et S6 l'étudiant va suivre une unité d'enseignement « Projet de valorisation personnelle » composée de deux éléments, l'un dit « enseignement d'ouverture » et l'autre de sensibilisation au projet professionnel. La certification comprend le suivi obligatoire de ces modules, la validation d'un carnet de route au cours de la licence et la réalisation d'un stage d'au moins trois semaines.

On se félicitera également de l'existence d'un parcours de Préparation aux écoles d'Ingénieurs Polytech (PeIP). Cependant, il faudrait détailler les conditions d'accès et les modalités d'entrée dans les écoles à la sortie (concours, entretien... ?).

Le fonctionnement de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) semble être très performant et très interactif avec les composantes. Cependant, si l'OVE est particulièrement en pointe pour l'évaluation des formations, il ne semble pas encore opérationnel sur le suivi des étudiants

On évoquera également un effort d'ouverture internationale. 20 étudiants de licence sur 4 ans ont ainsi bénéficié de ces échanges. En outre, une UE destinée à préparer sa mobilité internationale a été mise en place.

- Points forts :

- Création du module MOBIL
- Stage obligatoire dans le cursus, validé par un rapport écrit et une soutenance orale.
- Certification en langue CLES2, en informatique C2i et MOBIL.
- Possibilité de repasser le S1 avec un enseignement renforcé en S2.
- Parcours d'accès aux écoles Polytech.
- Mobilité internationale.
- Equilibre cours/TD/TP très bien proportionné.
- Contrôle continu en S1 - Colles.
- Suivi des étudiants OVE, mais aussi par l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Pas de données sur l'ouverture sur le monde professionnel, ce qui est dommage compte tenu des demandes de diplôme pré-professionnalisant.
- Pas de données sur le suivi et le devenir des étudiants.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement



Il serait intéressant de donner en annexe le type de questionnaire et d'évaluation informatisée donné par l'OVE. Cela permettrait de se rendre compte du type d'information retenu et de leur pertinence pour faire évoluer la formation au niveau pédagogique.

Il serait important pour l'établissement d'assurer la pérennité du parcours pré-professionnalisant en L1 et L2.

De même, il serait utile de préciser si les mesures relatives à la lutte contre l'échec constituent un engagement de l'établissement au titre du Plan Réussite en Licence ou bien au titre de la présente maquette.